

REPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE LA CORRÈZE
COMMUNE DE MEYMAC
Nombre de conseillers en exercice : 19

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-cinq, le trente et un mars, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Meymac, régulièrement convoqué, s'est tenu au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Philippe BRUGÈRE, Maire.

Étaient Présents : Philippe BRUGERE, Anne-Marie AUBESSARD, Philippe AYFFRE, Catherine BEAUVY-VIEILLEMARIN, Joël BEZANGER, Marie-Hélène CHAUQUET, Etienne COUIGNOUX, Marie-José GUIGNABEL, Catherine NIRELLI, Jocelyne ROCHE, Jean-Pierre SAUGERAS, Alain VERMOREL, Violette JANET-WIOLAND, Thierry BAILLARD, Sandra CHARRIERE

Procurations : Lionel ROUSSET à Joël BEZANGER, Charlotte BOURG à Marie-Hélène CHAUQUET, David DUMAS à Catherine NIRELLI, Corine BRINDEL à Thierry BAILLARD

Date de la convocation : 26 Mars 2025

Secrétaire de séance : Marie-Hélène CHAUQUET

Ouverture de la séance à 19H00

**DELIBERATION N°2025-02-15-D- BUDGET PRIMITIF LOTISSEMENT DE LA
GARENNE**

Jean-Pierre SAUGERAS indique que le budget primitif du lotissement de la Garenne a été construit sur les recommandations des agents de la Direction Générale des Finances Publiques, du fait des écritures spécifiques de stock notamment. M le 1^{er} adjoint rappelle la volonté de ne pas modifier le prix des parcelles restant à lotir, l'éventuel déficit sera constaté au terme de la vente de l'ensemble des lots.

Ainsi, le BP 2025 s'équilibre à 114.829 € en fonctionnement, et à 119.753,72 en investissement (principalement des écritures de stock).

Le Conseil municipal, **A L'UNANIMITE,**

ADOpte le Budget Primitif du budget annexe du Lotissement

La secrétaire de séance,


Marie-Hélène CHAUQUET

Le 31 MARS 2025

Pour extrait conforme

Le Maire de Meymac


Philippe BRUGERE



Accusé de réception en préfecture
019-211913603-20250414-2025-02-15-D-DE
Date de télétransmission : 15/04/2025
Date de réception préfecture : 15/04/2025

Actes Soumis au Contrôle de Légalité

Actes en cours

Création d'acte

Recherche

Acte à classer

 Imprimer  Imprimer l'acte avec le tampon AR  Envoyer

2025-02-15-E

1 En préparation 2 Pour signature 3 Prêt à transmettre 4 En attente retour Préfecture 5 > AR reçu < 6 Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2025-04-15T16-24-03.01 (MI260571171)

Identifiant unique de l'acte : 019-211913603-20250414-2025-02-15-E-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : BA réseau de chaleur BP 2025

Date de décision : 14/04/2025



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte :

7. Finances locales

7.1. Decisions budgetaires

7.1.2. Délibérations afférentes aux documents budgétaires (BP, DM, CA, affectation des résultats, approbation du compte de gestion)

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : [DELIB 15 E Budget Primitif 2025 réseau de chaleur.PDF](#)

Multicanal : Non

Annuler

Classer

Préparé
Demande de signature
Signé
Transmis
Accusé de réception

Date 14/04/25 à 16:37
Date 14/04/25 à 16:37
Date 14/04/25 à 17:15
Date 15/04/25 à 16:24
Date 15/04/25 à 16:31

Par [FILIPPI Frédéric](#)
Par [FILIPPI Frédéric](#)
Par [BRUGERE Philippe](#)
Par [FILIPPI Frédéric](#)

Actes Soumis au Contrôle de Légalité

[Actes en cours](#)

[Création d'acte](#)

[Recherche](#)

Accusé de réception préfecture



Imprimer



Envoyer

Objet de l'acte : BA réseau de chaleur BP 2025

Date de transmission de l'acte : 15/04/2025

Date de réception de l'accusé de réception : 15/04/2025

Numéro de l'acte : 2025-02-15-E ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 019-211913603-20250414-2025-02-15-E-DE

Date de décision : 14/04/2025

Acte transmis par : Frédéric FILIPPI

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte :

7. Finances locales

7.1. Decisions budgetaires

7.1.2. Délibérations afférentes aux documents budgétaires (BP, DM, CA, affectation des résutats, approbaiton du compte de gestion)